

Compagnie :

PROCES VERBAL

Résidence :

DE

BT

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

N° PIÈCE

N° FEUILLET

C.U. 02363 - PV 00455/91

01

1

ANALYSE ET REFERENCES :

OBSERVATION PHENOMENE CELESTE NON IDENTIFIE -

91307460



Référence : Lettre du 12 OCT 1991 C R

demeurant

Nous soussigné : M. D. L. chef P C , commandant la brigade, en résidence à

Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Le dix neuf octobre mil neuf cent quatre vingt onze, à seize heures et cinquante minutes

Nous trouvant à , nous nous rendons au domicile de Mademoiselle C. R. , cette personne ayant adressé une lettre expliquant l'observation d'un phénomène céleste le 10 Octobre 1991 au soir.

ENQUÊTE

Nous procédons à l'audition de mademoiselle C. , R (Pièce n° 2) qui signale que le jeudi 10 Octobre 1991 vers 21 heures, elle a perçu un bruit insolite ressemblant à un fort coup de tonnerre. Aussitôt sortie de son domicile, elle a aperçu à l'horizon, en direction de l'Est une lueur intense qui est restée environ 10 secondes. Cette lueur était uniforme et s'étalait horizontalement à l'horizon.

Mademoiselle C. est une personne consciente, saine d'esprit dont la famille est honorablement connue.

Effectuant une enquête, nous avons interrogé plusieurs personnes qui ont effectivement perçu le bruit intense comme un fort coup de tonnerre, mais aucun autre témoignage n'a été reçu concernant la lueur décrite ci-dessus.

La lettre adressée à la brigade de Gendarmerie de H est jointe à la présente procédure (Pièce n° 3).

A , le dix neuf octobre mil neuf cent quatre vingt onze, à dix huit heures.

L'O.P.J. -

REGEND/CIRCOGEND

Arrivée : 07 NOV. 1991

N° /

Départ :

Adressage :

- 2 M. le préfet à
- 1 M. le procureur de la République
- 3 G , commandant la Rég Aérienne  
Min Défense, DGGN, Bur défense opér.
- 1 Archives

Date de clôture  
20/10/1991

Transmis le

Le Colonel G Chef d'État-Major  
de la Circonscription de Gendarmerie de

Signature

Compagnie :

Residence :

BT

C.U. 02363 - PV 00455/91

PROCES - VERBAL  
DE  
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

-----  
AUDITION

N° PIÈCE N° FEUILLET

02

1

Nous soussigné : M. D. L. chef P C , OPJ, commandant la brigade, en résidence  
à

Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation  
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant au domicile de la personne ci-après nommée, entendons :

C. R , 28 ans,

née le à

FRANCE,

demeurant

91307460

célibataire, agent administratif, nationalité française,

qui déclare le dix neuf octobre deux mil dix neuf

à seize heures et cinquante minutes:"-----

Je suis bien la signataire de la lettre qui vous a été adressée le 12 Octobre  
1991. Je confirme en tous points les termes de cette lettre.-----

S.I. : Je n'ai pas eu l'impression que cette lueur se déplaçait.-----

Cette lueur s'étalait sur plus de un kilomètre à l'horizon et paraissait très  
loin, au moins à plus de 20 kilomètres d'Escala en direction de l'Est.-----

S.I. : Après le bruit qui ressemblait à un coup de tonnerre très fort, j'ai  
aperçu cette lueur environ 5 secondes plus tard mais ne peux préciser si elle  
existait au moment du bruit, vu que je me trouvais dans la maison. Cette lueur  
est restée environ 5 secondes supplémentaires et a brusquement cessé, comme si  
on éteignait une lampe.-----

S.I. : Le bruit du semblant de coup de tonnerre provenait également de cette  
direction, et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle j'ai regardé dans ce  
sens. Suivant l'étalement de cette lueur, j'ai remarqué une bande plus lumineuse  
qui se trouvait juste à l'horizon.-----

Au départ, j'ai cru qu'il s'agissait d'un orage, mais l'intensité de cette  
lumière n'avait rien à voir avec un éclair, la lueur était plus uniforme et  
s'étalait horizontalement contrairement aux éclairs de foudre."""

A , le dix neuf octobre deux mil dix neuf, à 17 heures 10.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-  
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'enquêteur

a signé au carnet de déclarations

Melle C

R

le 12 Octobre 1991

91307460

GENDARMERIE

objet = Témoignage.

Messieurs,

Ayant été témoin la nuit de jeudi 10 Octobre d'un phénomène inhabituel et ayant appris que nous pouvions vous adresser nos observations en vue d'aider des scientifiques, je me permets de vous décrire ce que j'ai observé depuis mon domicile à

Aux environs de 21 heures (je ne saurais dire l'heure exacte), j'étais dans ma chambre lorsque j'ai entendu "comme un fort coup de tonnerre". J'ai d'abord été étonnée car la nuit était calme et que ce "coup de tonnerre" s'est produit soudainement (de façon étrange, inhabituelle). Puis, je suis sortie pour voir d'où venait "l'orage". Lorsque je suis arrivée à l'extérieur (5 secondes après), j'ai regardé si je voyais des "éclairs" mais il n'y avait rien: il faisait nuit. Au moment où j'allais repartir (4 secondes après) vers ma chambre, j'ai vu le ciel s'illuminer vers l'EST. La lumière blanche comme celle produite par une ampoule électrique, s'étendait sur tout l'horizon à l'EST et semblait s'étaler et s'approcher vers moi (tout en restant au loin). Cette lumière a duré quelques secondes (4 secondes). Pour la décrire, je dirais qu'elle était uniformément blanche comme émise par une ampoule électrique avec une partie plus lumineuse. Cette lumière n'était ni bleu, ni rouge, ni vert.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Messieurs, à l'expression de mes salutations distinguées.